

Zeitschrift: Traverse : Zeitschrift für Geschichte = Revue d'histoire
Herausgeber: [s.n.]
Band: 12 (2005)
Heft: 2

Buchbesprechung: Ravie et enlevée : de l'enlèvement des femmes comme stratégie matrimoniale au XVIIe siècle [Danielle Haase-Dubosc]

Autor: Sardet, Frédéric

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

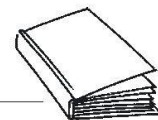
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



(2,7 pour cent). La différence est moins sensible pour les tentatives de viol (en Suisse près de 7 pour cent contre 5,7 pour cent selon l'ENVEFF). Les enquêtrices françaises signalent toutefois que leur chiffre est à penser comme un minimum. Constatant que «des violences sexuelles ont pu être déclarées dans des sections différentes du questionnaire, sans que pour autant les femmes qui les ont subies en parlent lorsqu'on les interroge précisément sur les agressions sexuelles», (212) elles soulèvent encore et toujours le problème d'une verbalisation de ce qui fait honte.

L'IVAWS a confirmé ce que l'étude du Fonds national suisse avait montré en 1997: la violence physique touche 20 pour cent des femmes en Suisse. Cela veut dire en clair que plus de 10 pour cent des femmes connaissent à un moment ou l'autre de leur vie: agrippements, torsions de membres, tirages de cheveux, gifles, coups de pieds ou de poings, coups avec objet, morsures... Dans une proportion plus étroite (2-3 pour cent), elles doivent supporter des tentatives d'étranglement, d'étouffement, de brûlure, d'attaques ou de menaces avec une arme. Un constat qui pousse les auteurEs à dénoncer les criminologues qui continuent de minimiser de «tels crimes». (37, 131) L'ENVEFF montre des résultats peu éloignés: 14 pour cent des femmes en France ont subi gifles ou coups et 5 pour cent ont été menacées de mort.

Autre point important de l'enquête helvétique: la violence, sexuelle ou non, semble s'exercer statistiquement par une personne qui bien souvent n'a jamais été le conjoint (19 pour cent de connaissances, 14 pour cent d'inconnus contre 13 pour cent d'ex-partenaires et seulement 2 pour cent de partenaires). L'analyse de l'ENVEFF souligne quant à elle, la place prédominante des ex-partenaires dans l'exercice de la violence physique

subie au cours de la vie. La comparaison menée par l'IVAWS entre les profils des partenaires violents ou non et des ex-partenaires violents montre que l'homme violent en société se révélera probablement un partenaire violent dans la sphère domestique. Le constat concomitant de l'analyse inférentielle est que «le risque pour une femme, d'être, au cours de sa vie, confrontée à la violence d'un partenaire n'est quasiment lié qu'aux caractéristiques de ce dernier, en particulier à son penchant pour la violence physique ou verbale». (83 et 139) Un penchant qui semble identifiable dès la prime enfance scolaire mais dont la corrélation avec un environnement familial violent n'est de loin pas aussi systématique que certains clichés le laissent penser.

Pour l'historienne ou l'historien, la lecture de ces travaux est source de réflexion, notamment sur la façon dont on doit penser l'histoire des genres, non pour faire valoir des schémas historiques linéaires mais réévaluer le rapport entre environnement socio-économique, culturel et religieux et comportements violents en gardant en tête ces faits contemporains qui donnent à voir de forts déséquilibres des rapports entre sexes dans la violence.

Frédéric Sardet (Lausanne)

**DANIELLE HAASE-DUBOSC
RAVIE ET ENLEVÉE
DE L'ENLEVEMENT DES FEMMES
COMME STRATÉGIE MATRIMONIALE AU XVII^E SIÈCLE**

ALBIN MICHEL, PARIS 1999, 465 P., FF 150.-

Fallait-il parler en 2005 d'un livre publié avant l'an 2000? Oui, 1000 fois oui, car ce livre fait partie de ces travaux rares dont l'originalité, l'impressionnante culture et la subtilité des analyses... ravissent. En trois parties, Danielle Haa-

se-Dubosc propose d'analyser la place de l'enlèvement dans les stratégies matrimoniales de la société nobiliaire française du 17^e siècle. La première partie décrit les types d'enlèvement rencontrés, les conditions de leur énonciation et de leur répression. La seconde partie se focalise sur la destinée de trois femmes – allégories vivantes – enlevées au milieu du siècle avec la caution de Grands Seigneurs: Claude de Sallenove, résolue et refusant l'enlèvement; Mme de Miramion humaniste dévote enlevée par Bussy-Rabutin et Madame de Châtillon, femme galante, séduisante, manipulatrice et ambitieuse. A chaque fois confrontée à l'interpénétration du réel et de l'imaginaire dans ces affaires, l'auteure propose une troisième partie plongeant dans la littérature (Corneille, Scudéry, Furetière, Challe) pour saisir les liens unissant celle-ci à l'histoire.

L'auteure, directrice du centre Reid Hall (propriété remise dès 1922, par Mme Reid aux femmes universitaires américaines et gérée depuis 1964 par l'université Columbia New York à Paris) attentive à la promotion des femmes dans notre monde, montre à celles ou ceux qui l'oublieraient, qu'un engagement pour le présent se nourrit avantagement d'une culture historique. Le dire n'est pas le prouver. Alors, prouvons-le.

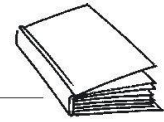
D'abord, l'objet de l'étude: l'enlèvement des femmes semble de prime abord une affaire qui relève du mythe (le plus crasse des élèves se souviendra – cinéma oblige – du rapt consenti d'Hélène de Troie...). L'enlèvement enchâssé dans les mariages arrangés s'inscrirait au mieux dans une société dont le modèle matrimonial comme construction économique a été balayé par la modernité. De telles assertions sont fausses.

Le 13 octobre 2003, une proposition de résolution au Conseil de l'Europe a dénoncé les «Mariages forcés et mariages d'enfants». (Doc. 9966) S'appuyant sur

une étude norvégienne, ce document dénonce une pratique qui touche principalement les femmes immigrées vivant en Europe. Le conseil de l'Europe a déjà eu l'occasion de rappeler le caractère scandaleux, du maintien d'un droit fortement inégalitaire, en contradiction avec la Convention des Nations Unies sur l'élimination des discriminations envers les femmes par de trop nombreux Etats ayant pourtant ratifié ce texte. Rappelons que ces pratiques juridiques – qu'il faut dénoncer – autorisent «la répudiation, la polygamie, l'exclusion de l'éducation et du marché du travail, la privation du statut de majeure et de la liberté de choix personnel, notamment en matière de mariage, divorce et procréation». De même, la lutte contre l'esclavage contemporain – là encore un problème qui touche d'abord les femmes ou les enfants – passe aussi par la lutte contre la «vente d'épouses par correspondance».

La proposition de résolution contre le mariage forcé dit: «Il n'est pas rare que, dès l'âge de douze ou treize ans, une jeune fille immigrée soit mariée par ses parents à un homme vivant dans leur pays d'origine. Plus tard, lorsque la jeune fille a atteint l'âge légal, elle l'épouse officiellement dans le pays d'accueil. Dans l'intervalle, elle vit déjà comme si elle était mariée, interrompt sa scolarité, n'apprend pas la langue de son nouveau pays et connaît un isolement social de plus en plus grand.» Au printemps 2005, le rapport de la Commission sur l'égalité des chances pour les femmes et les hommes est en cours d'élaboration.

Mais, dira l'esprit chagrin, si le choix du sujet est inscrit dans une réalité contemporaine, en quoi l'analyse de cette question au sein de la société française du 17^e siècle peut-elle être autre chose qu'une connaissance pure, réservée à quelques érudits extravagants ou curieux?



Première réponse: la pertinence de cet ouvrage d'histoire culturelle tient à ce qu'il aide à (re)penser les rapports entre histoire et narration, entre «réalité» et «littérature», entre faits et écrits. Cette question posée historiquement n'est de loin pas élucidée dans notre société. Elle interroge notamment la capacité de la production artistique et imaginaire à ébranler le monde pour produire des valeurs nouvelles. Aborder cette question en analysant diverses formes d'enlèvement de femmes au 17^e siècle se révèle au fil des pages d'une grande lucidité et les réponses apportées par l'auteure sont stimulantes.

Deuxième réponse: l'ouvrage est d'un grand intérêt méthodologique et, sur ce point, tout le monde a à apprendre. L'analyse du discours y déploie toute sa subtilité et sa force. Bien des fois, on se dit qu'il serait à présenter comme un modèle aux paraphraseurs de tout poil qui croient que la réécriture sous forme de citation d'un texte, d'un journal intime, d'une procédure judiciaire, suffisent à la construction d'un discours historien. Danielle Haase-Dubosc construit son propos en multipliant les angles d'approche, elle embrasse, pour produire ses commentaires, un maximum de sources, utilise sa culture pour restituer les filiations et les échos de textes en textes et ne néglige jamais le cadre juridique ou historique dans lequel se déroulent ces inquiétantes pratiques matrimoniales.

Par l'attention qu'elle porte en spécialiste de la littérature aux figures du discours (euphémismes, litotes, glissements sémantiques, *et cetera*), elle déjoue les pièges rhétoriques tout en veillant à préciser le contexte des affaires, notamment leur environnement socio-politique. Ainsi désamorce-t-elle bien des contre-sens et anachronismes et donne au lecteur une réelle chance de mieux comprendre des logiques anciennes.

Ses analyses de cas ne sont pas désincarnées car elles sont portées par des hypothèses fortes sur la société du 17^e siècle (un changement d'attitude à l'égard des femmes) et aussi parce que l'auteure emprunte au siècle même qu'elle observe, la démarche intellectuelle qui lui sert à structurer son propos d'aujourd'hui. Sensible au sens du «merveilleux» (valeur exaltante jusque vers 1660, laissant place au «vraisemblable»), persuadée que les hommes et les femmes du 17^e siècle sont «enchantés» par les rapprochements à faire entre art et vie sociale, Danielle Haase-Dubosc se glisse dans l'esprit du Siècle pour analyser toutes les formes d'enlèvement, geste omniprésent dans les arts et dont l'existence sociale subversive remet en question la nature des différences entre sexes.

A l'image de ces promeneurs du 17^e siècle se délectant de parcourir les galeries des merveilles, la première partie de l'ouvrage se veut donc promenade dans une «galerie» de cas permettant de saisir l'instant du rapt. La deuxième partie emprunte des chemins bien connus des gens lettrés du 17^e siècle, ceux de Plutarque et Boccace et est restitution biographique de trois destins féminins pour lesquels l'enlèvement se répercuta de manière très différente dans la durée. Ne voir dans cette structure qu'une coquetterie littéraire serait mal comprendre le travail de l'historienne.

Danielle Haase-Dubosc démontre qu'une histoire des genres peut se construire sans concession à l'égard de pratiques misogynes, mais sans chercher à faire des femmes des victimes éplorées dans des affaires pourtant faciles à penser sous le seul angle du rapt violent. Dans la première partie elle présente l'enlèvement de force, l'enlèvement consenti et même la figure de la femme enleveuse. Dans la seconde partie, on voit des femmes fortes, des femmes intelligentes et séductrices do-

tées d'ambitions politiques, des femmes dévotes et indomptables, des femmes à part sans doute, marginales sans être en marge, et qui par leur présence même sont autant de confirmations des possibles d'une société.

En historienne, ses analyses montrent avec une grande clarté, la place tenue par de nombreux codes sociaux dans le traitement des affaires (être/paraître, prudence, pardon, mésalliance, accommodement, clientélisme) et comment des objectifs familiaux d'ascension sociale se confrontent à des enjeux politiques dans une période de tensions entre pouvoir royal, féodaux, Parlements et Eglise. De très belles pages du livre concernent les modifications de la législation civile, au 16^e siècle et aux alentours de 1664, date à laquelle se voit consacré le pouvoir des familles aux dépens du droit canon qui continue de fonder le sacrement sur le libre consentement des conjoints.

La dernière partie du livre interroge les «effets» de la production artistique sur le «réel» en montrant aussi que la littérature ne se laisse pas recouvrir par l'existence d'un imaginaire simple mais que le romanesque oscille entre *phantasia* et *mimesis*, entre représentation de l'humanité telle qu'elle devrait être et ce qu'elle est. Là encore, Danielle Haase-Dubosc retrouve dans le terme même de la question, une orientation que lui «souffle» l'usage des mots du 17^e siècle. Les «effets», plus encore que des conséquences, seraient comme des habillements recouvrant la réalité sociale de l'enlèvement dans un subtil jeu de voilement/dévoilement. Elle montre notamment comment le roman «héroïque» où l'enlèvement est de rigueur (Mlle de Scudéry), genre mineur mais de plus en plus populaire, intervient pour modifier les conceptions des rapports entre sexes. Elle confronte ce petit triomphe du sexe féminin aux visions répressives qui vont dominer la deuxième moitié

du 17^e siècle où l'enlèvement de force devient systématiquement enlèvement consenti.

Pour finir, je dirai aux esprits gorgés d'un utilitarisme étroit, que le plaisir intellectuel dégagé par cet ouvrage mérite à lui seul qu'on s'y plonge. Avec un certain humour aussi, la capacité de l'auteure à jouer de la «merveille» d'une société pour s'émerveiller soi-même est véritablement communicative. De l'écriture à la lecture de ce livre, les émotions passent. Contrairement à trop d'ouvrages historiques aux conclusions empesées ou faibles, celui de Danielle Haase-Dubosc offre dans son «épilogue» une chute magnifique dont on garde le goût vivifiant qui devrait emporter l'adhésion de toutes et tous. N'est-ce pas là d'ailleurs le sens premier de l'épilogue? Je n'en dirai pas plus et laisse au lecteur le soin d'aller découvrir ces dernières pages consacrées à la *Carte de Tendre* de Mlle de Scudéry. Peut-être, à rebours, au-delà de cette note de lecture, aura-t-il envie d'en savoir plus pour découvrir un très beau livre de femme.

Frédéric Sardet (Lausanne)

**SONJA MATTER
VERLETZTE KÖRPER
EHELICHE GEWALT VOR DEM
LUZERNER SCHEIDUNGSGERICHT
ZU BEGINN DER 1940ER-JAHRE**

TRAUGOTT BAUTZ, NORDHAUSEN 2005, 199 S., € 30,-

Die Arbeit von Sonja Matter, die zuerst 2003 als Lizenziatsarbeit vorgelegt wurde, gehört zu den besten Abschlussarbeiten, die am Historischen Institut der Universität Bern in diesem Jahr eingereicht wurden und wird nun in der neuen Reihe des Historischen Instituts, «Berner Forschungen zur Neuesten Allgemeinen und Schweizer Geschichte», publiziert. Mit der «ehelichen Gewalt» behandelt Matter